

le vingt quatre de july 1711 apres la
 publication d'un ban et de la dispense
 des deux autres outre philippe d'au-
 veuve de femme evocelle. Heban de cette
 paroise et Marie femme Blacé fille
 de jersue et est née Marquerite au folin
 de la paroise de Monchy berton n'ayant
 ve connu aucun au preschement a leur
 mariage prest induy je soubsigne

Gene de Nifenes des ay lie et anjón.
 Dans le sacre lieu du mariage en
 presence de piere Heban eschevins
 audt lieu et Hubert hequet cabaretier
 pierre et martin payelle ^{fils de marion de piere}
 de evocelle piache fille au marier de cette
 paroise, et Marie Catherine limoisin
 fille de pierre Bailly audt lieu qui
 sans excepté piere Heban Hubert
 hequet et Marie Catherine limoisin
 ayant declare ne scavoir escrire au pres
 leur marque ordinaire, marque de
 Marie de Marie philippe d'au-
 veuve + Blacé
 pierre Heban Hubert hequet
 Marie de
 evocelle + piache. Marie Catherine
 limoisin
 Le Chateaux

M.1711.11.24

le 24 de 9bre 1711 apres la
publication d'un ban et veue la dispence
des deux autres entre **philippe Dautel**
veuf de jenne Noelle heban de cette
paroisse et **Marie jenne blaqué** fille
de jerosme et Marie Margueritte anselin
de la paroisse de Monchy berton, nayant
re connu aucun empeschement a leur
mariage prestendu , je soubsigné
cure de wisernes les ay lié et conjoins
dans le sacré lien de mariage , en
presence de pierre heban eschevins
audit lieu et hubert hecquet cabaretier
pierre Martin payelle fils a marier de pierre
de Noelle pigache fille a marier de cette
paroisse , et Marie Catherine limoisin
fille de pierre bailly audit lieu qui
tous excepté pierre heban hubert
hecquet et Marie Catherine limoisin
ayant déclaré ne scavoir escrire ont pose
leur marcque ordinaire

Marcque de Marie	Marcque de
jenne + Blaqué	philippe + dautel
<i>pierre heban</i>	<i>hubert hecquet</i> Marcque de
Marcque de	pierre Martin + payelle
Noelle + pigache	<i>catherine theresse</i>
	<i>limoisin</i>
	<i>J le Chatelain</i>